

# Pôle Lycées



Crédit photo : lycée Lucie Aubrac - Courbevoie - Epicuria architectes

## Information aux proviseurs Année scolaire 2019/2020

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

 Région  
**île de France**

## PRESENTATION DU POLE LYCEES

### ADRESSE UNIQUE POUR CONTACTER LE POLE LYCEES

[polelycees@iledefrance.fr](mailto:polelycees@iledefrance.fr)

### FONCTIONNEMENT DU POLE LYCEES

**Le Pôle Lycées est chargé de la préparation et de la mise en œuvre des interventions de la région en matière scolaire.**

#### **DIRECTION GENERALE ADJOINTE (DGA)**

*Service information / relations extérieures*

Service transversal d'information interne et externe qui a la charge des réponses aux demandes des établissements et des élus en lien avec l'ensemble des directions du pôle.

Ce service gère notamment la boîte mail [polelycees@iledefrance.fr](mailto:polelycees@iledefrance.fr) mais également l'information en ligne sur le site lycées.

*C'est également ce service qui à chaque rentrée scolaire vous sollicite pour remettre à jour les bases de données du Pôle concernant les personnels de direction dans les établissements.*

**Tels secrétariat : 01.53.85.70.16 / 01.53.85.57.94**

#### *Bureau des interventions*

Dans un contexte régional marqué par la récurrence des courriers adressés à la Présidente de la Région Île-de-France, et dans un objectif de réactivité face aux problèmes quotidiens rencontrés dans les établissements (sécurité, maintenance, risques sanitaires), la région a décidé de mettre en place un bureau des interventions.

Ces bureaux ont pour vocation de recueillir des informations sur tout événement ayant un effet significatif dans un lycée. Le bureau des interventions a également pour vocation de se transporter dans tous établissements qui se trouvent sur le territoire francilien, et d'apporter les réponses aux personnels de ces lycées pour aider à la gestion des situations signalées, et d'informer dans les meilleurs délais le DGA du Pôle Lycées. L'information recueillie par le bureau est aussi diffusée simultanément dans les directions du pôle concernées par la nature des faits signalés.

Il assure, enfin, la traçabilité de tous les événements remontés par les lycées.

Ce dispositif, désormais structurel, vise à simplifier les chaînes d'alerte et de signalement des faits par les lycées. Ces bureaux sont opérationnels et sont destinés à être le point de convergence de toutes les informations importantes.

Nous vous invitons ainsi à faire part de toutes les situations signalées, à l'adresse suivante, dans les meilleurs délais.

**Adresse mail :** [veille.alerte.lycees@iledefrance.fr](mailto:veille.alerte.lycees@iledefrance.fr)

#### **DIRECTION DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE ET CONTRACTUELLE)**

Cette direction est notamment chargée :

- Du pilotage budgétaire
- De la comptabilité
- Des dotations de fonctionnement aux établissements
- Des contrats et conventions

**Tel secrétariat : 01.53.85. 56.27**

#### **DIRECTION DE LA REUSSITE DES ELEVES**

Cette direction a en charge :

- Les actions éducatives
- L'hébergement, la restauration et les aides sociales
  - [aideslyceens@iledefrance.fr](mailto:aideslyceens@iledefrance.fr)
  - [manuelsscolaires@iledefrance.fr](mailto:manuelsscolaires@iledefrance.fr)
  - [equitables@iledefrance.fr](mailto:equitables@iledefrance.fr)
- Les équipements pédagogiques
  - [equipement@iledefrance.fr](mailto:equipement@iledefrance.fr)
- La transformation numérique
  - [equipements.numériques@iledefrance.fr](mailto:equipements.numériques@iledefrance.fr)

#### **DIRECTION DES OPERATIONS**

Cette direction répond aux priorités régionales et unifie la maîtrise d'ouvrage. Elle repose notamment sur :

- trois services de direction de projet composés de chargés d'opération ;
- un service d'études générales et environnementales
- un service ressources techniques du bâti et du foncier.

**Tels secrétariat : 01.53.85.59.23 / 01.53.85.53.94 / 01.53.85.55.97**

**DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA  
MAINTENANCE**

La direction du patrimoine et de la maintenance assume la gestion et la maintenance d'un patrimoine de plus de 6,5 millions de m<sup>2</sup>. Ses moyens sont en partie déconcentrés dans deux sous-directions afin :

- d'assurer une relation privilégiée avec les établissements,
- d'adopter des périmètres plus cohérents.
- Ces sous-directions regroupent :
  - des ingénieurs qui conduisent certaines opérations importantes de maintenance et la mise en œuvre de certaines mesures ;
  - des équipes de techniciens qui suivent plus particulièrement un portefeuille d'EPL sur les questions patrimoniales et de maintenance ;
  - un pôle de coordination administrative.
- Certaines expertises sont par ailleurs centralisées au niveau de la DPM : énergie, infrastructures numériques, diagnostics travaux et polluants, maintenance et sécurité.

**Tel secrétariat : 01.53.85.58.55**

**LYCEES LAB**

Une structure permettant de mieux anticiper les évolutions et innovations à venir et à mettre en œuvre où sont réunis :

- Le service programmation
- Le service offre de formation
- La ruche (réflexion sur l'ouverture des lycées hors temps scolaire, CDI innovants, campus, FabLab...)

## LE SITE LYCEES

---

Ce site, très utile mais aujourd'hui vieillissant va être très prochainement transféré vers un site plus moderne. Vous serez informé par mail de sa mise en service.

### ADRESSE

<http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia>

-  **Ogil - portail informatique des lycées**  
Offre Globale d'Information des Lycées
-  **Guepar - patrimoine des lycées**  
Gestion Unifiée des Etablissements et du Patrimoine Régional
-  **Les Optic**  
Opérateurs de Proximité TIC
-  **Les dotations budgétaires**  
Dotation de fonctionnement, forfait d'externat, aides régionales : les participations financières de la région.
-  **Les ressources administratives**  
Assurances, logements de fonction, restauration scolaire
-  **Les agents des lycées**  
Depuis la loi n°2004-809 du 13 août 2004, la Région a la responsabilité de gérer les agents des lycées...
-  **La gestion matérielle et technique**  
Maintenance, entretien des bâtiments, câblage multimédia: toutes nos modalités d'intervention...
-  **L'équipement**  
Consultez notre offre d'équipements et faites vos demandes en ligne (matériel informatique, pédagogique, technique...)
-  **Les actions de développement durable**  
Lycées écoresponsables, déchets, bio-diversité, éco-construction
-  **L'aide aux projets**  
Concrétisez vos initiatives pédagogiques.
-  **La citoyenneté - Les partenariats**  
Sensibilisation citoyenne, solidarité, prévention, culture : découvrez l'éventail de l'action régionale.
-  **L'offre de formation**  
Accédez aux outils mis en place par la Région pour faire évoluer la carte des formations.
-  **Les applications sécurisées**
  - > Demandes d'équipement
  - > Extranet-RH
  - > Plateforme des aides régionales
  - > GUEPAR

## OGIL

---

### LE PORTAIL OGIL (OFFRE GLOBALE D'INFORMATION LYCEES)

OGIL vous permet de réaliser :

- L'enquête annuelle de préparation de la DGFL.
- Les déclarations de sinistres (contrats d'assurance, dommages aux biens et garantie décennale)
- Les demandes de financement de Contrats Uniques d'Insertion (CUI)
- Gérer la tarification de la demi-pension au quotient familial
- L'enquête annuelle sur les logements de fonction

### COMMENT OBTENIR VOS IDENTIFIANTS

Vos identifiants sont par défaut ceux de Monlycee.net (ex-Lilie) (ENT)

Concernant les identifiants ENT, l'usage de Monlycee.net (ex-Lilie) n'est pas obligatoire. Il s'agit, pour faciliter la gestion d'OGIL, d'utiliser des codes déjà existants.

De plus, ils vous permettent de conserver ces mêmes codes en cas de mutation sur un autre lycée francilien puisque les identifiants sont affectés à votre personne et sur votre boîte mail "prenom.nom@ac-[académie].fr" alors que les identifiants Ogil sont affectés au lycée et à la boîte "ce.0[UAI]@ac-[académie]fr" ou "int.0[UAI]@ac-[académie].fr".

Il vous est possible de retrouver votre identifiant et votre mot de passe Monlycee.net (ex-Lilie) en suivant la procédure ci-après.

- **Par téléphone au 01.84.20.78.70** de 9h à 19h. ou à [support.ent@cgi.com](mailto:support.ent@cgi.com)
- Par le bouton prévu à cet effet dans la console d'administration de l'ENT

Si cette procédure échoue ou si vos identifiants Lilie ne vous permettent pas d'accéder à OGIL signalez-le sur [ogil@iledefrance.fr](mailto:ogil@iledefrance.fr)

Les fiches pratiques sont disponibles ici  
<http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia/site/lycee/pid/6323>

## GUEPAR3D

---

### GUEPAR (GESTION UNIFIEE DES ETABLISSEMENTS ET DU PATRIMOINE REGIONAL).

Cet espace numérique a pour ambition d'améliorer l'efficacité de la gestion patrimoniale qui relève d'un travail conjoint entre la Région et les EPLE.

Cet espace numérique est intégré à l'ensemble des outils régionaux actuellement déployés auprès des établissements et accessibles par l'ENT.

Il permet à chaque EPLE, dans un premier temps, de consulter les plans de son établissement et de partager, avec les services du Pôle Lycées, l'inventaire de son patrimoine.

Pour obtenir des infos sur GUEPAR3D, c'est ici : <http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia/site/lycee/pid/6498>

Pour accéder à GUEPAR3D, connectez-vous à : <https://monlycee.net/>

## MAINTENANCE - CESAME

---

La maintenance des équipements garantit leur usage dans des conditions de sécurité et de confort optimales. L'Etat a transféré cette compétence aux collectivités territoriales sans contrepartie financière. la Région fait néanmoins face à ses obligations en mettant en place un dispositif de maintenance basé sur 3 composantes :

- Un service en ligne et un équipement de techniciens régionaux (**CESAME**) chargés de la prise en charge des incidents et des demandes provenant des établissements
- Les services d'une entreprise spécialisée de maintenance numérique (SCC)
- Une équipe de responsables territoriaux pour le numérique (RTN) qui assistent les lycées dans leurs projets numériques

Pour accéder à Cesame, connectez-vous à : <https://monlycee.net/>

## **MONLYCEE.NET**

---

Depuis 2016, l'ENT est devenu « monlycee.net » :

- Une interface plus ergonomique
- La disponibilité des principaux services de l'ENT par supports mobiles de type tablette ou smartphone
- L'accès direct au service de maintenance Cesame

Pour y accéder : <https://monlycee.net/>

### **COMMENT OBTENIR VOS IDENTIFIANTS**

Il vous est possible de retrouver votre identifiant et votre mot de passe Monlycee.net (ex-Lilie) en suivant la procédure ci-après.

- **Par téléphone au 01.84.20.78.70** de 9h à 19h. ou à [support.ent@cgi.com](mailto:support.ent@cgi.com)

## **RESSOURCES HUMAINES**

---

Toutes vos demandes concernant le personnel région des lycées (ex : extranet RH) doivent être adressées à [inforh@iledefrance.fr](mailto:inforh@iledefrance.fr)

**Toutes les informations sont sur le site lycées :** <http://lycees.iledefrance.fr/jahia/Jahia>



Région Île-de-France

Pôle Lycées

2, rue Simone Veil - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)



RegionIledeFrance



@iledefrancefr